| Mesure 12-19 | Réaménagement de la plateforme intermodale de la gare de Rolle (1ère étape) | Coût : 5 MCHF |
|---|---|---|

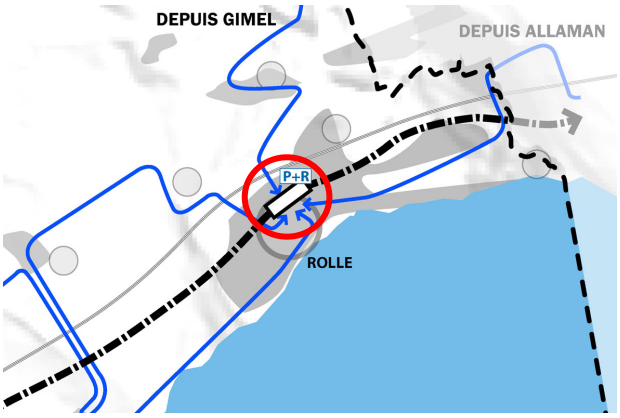


Schéma d'organisation TP, Echelle d'agglomération régionale, Genève-Rolle, horizon 2030 - extrait
(source : schéma d'agglomération 2)

Périmètre de réflexion pour la gare de Rolle
(source : Régionyon)

**Orientation stratégique de la mesure**

OS2: Organiser, qualifier et structurer les centres régionaux et locaux

**Type ARE (1ère génération)**

Plateforme

**Description de la mesure :**

En accompagnement de la réfection des quais côté lac, des aménagements d'espace public et d'accès à la plateforme sont prévus. Cette première étape intègre un réaménagement du fonctionnement de la place de gare qui sera réservée à la mobilité douce et à l'interface pour les bus, destiné à évoluer avec la deuxième étape.

**Instances concernées (en gras, instance pilote) :**

Régionyon, **commune de Rolle**, CFF, Canton VD

**Priorité :**

☒ A ☐ B ☐ C

**Argumentaire :**

Lieu de convergence d'enjeux importants pour la mobilité et le développement urbain, l'amélioration du fonctionnement de la plateforme multimodale est indispensable pour parfaire le dispositif de coordination entre densification et desserte en transports publics mise en place dans le District. (CE1)

La nouvelle centralité de la gare de Rolle doit être renforcée par des espaces publics faisant le lien avec le cœur des quartiers alentours. Ceci permet de rendre plus attrayant le centre-ville ainsi que la plateforme d'échange modal et de rencontre sociale que constitue la gare. (CE2)

L'amélioration du fonctionnement de la plateforme de la gare de Rolle permettra d'augmenter les parts modales en faveur des transports publics (en lien avec la réorganisation de l'offre de bus dans le District) et des mobilités douces (CE4).

**Échéancier de réalisation :**

Début des travaux entre 2015 et 2018